

Principales étapes de l'opération MERMOZ :

- > Fin 2^e trimestre 2010 : démolition de l'existant.
- > Juillet 2010 à août 2011 : travaux de construction.
- > Septembre 2011 : mise en service.



Hôtel de Ville
2 place de l'Hôtel de Ville - BP 151
78145 Vélizy-Villacoublay CEDEX

Tél. : 01 34 58 50 00

Fax : 01 34 58 50 46

www.velizy-villacoublay.fr

MARS 2010

LES ECHOS

DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Numéro spécial Le projet Mermoz



Interview de Joël Loison _____ p 2

La HQE au coeur du projet _____ p 6

Historique du site _____ p 3

Le mot de l'architecte _____ p 7

Présentation du projet _____ p 4

La naissance du projet...

Adopté en conseil municipal le 4 février 2009, le projet Mermoz est lancé... Après 2 ans d'étude en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, 129 candidatures déposées, 4 projets présentés... le programme peut enfin commencer, dès le printemps prochain. Entretien avec Joël Loison, Maire de Vélizy-Villacoublay et Conseiller général des Yvelines.



Par délibération du 27 juin 2007, le conseil municipal a décidé de procéder à la déconstruction (pour récupérer certains éléments en bon état), puis à la reconstruction du groupe scolaire Jean Mermoz, quelles ont été les raisons de ce choix ?

L'École Mermoz est la première à avoir été créée lorsque la ville s'est développée dans les années 1960. Elle nécessitait une remise en conformité en termes d'isolation et de confort. Au départ, nous étions partis sur une réhabilitation. Puis nous nous sommes rendu compte que cette école utilisait beaucoup d'emprise au sol, un inconvénient notable à l'heure où le terrain se fait rare. Elle était également mal orientée, dos à la ville, l'entrée se faisant côté forêt. Nous avons donc demandé deux devis, pour une réhabilitation et une reconstruction. La reconstruction coûtait seulement 2 millions d'euros plus chers, pour une durée d'amortissement multipliée par deux, voire par trois. Ça ne valait pas le coup de se priver de cet investissement, qui sur 50 ans sera beaucoup plus fonctionnel et répondra davantage aux exigences actuelles. L'espace ainsi libéré nous a permis d'envisager la création d'un Centre Petite enfance.

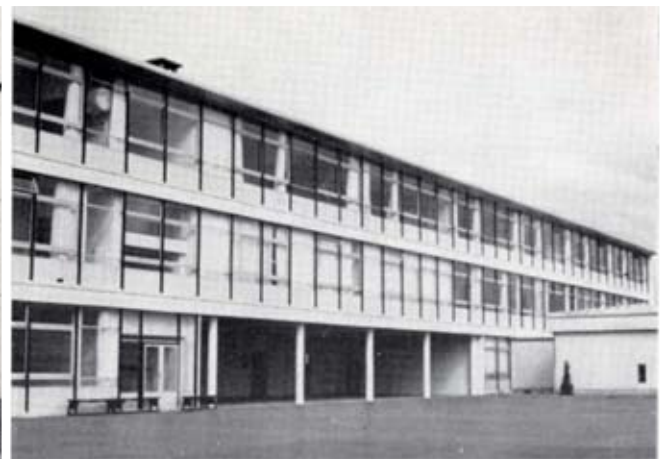
Quels sont les objectifs de ce projet ?

Nous souhaitons déjà intégrer au mieux ces nouveaux équipements dans l'environnement. Les nouveaux bâtiments ne seront pas plus hauts que le bâtiment actuel et moins massifs. Ils marqueront

la transition entre le quartier pavillonnaire et la ville d'un côté, la ville et la forêt de l'autre côté. La nouvelle école proposera un vaste parvis côté sud, ouvert sur la ville et commun au centre petite enfance. Cet espace permettra d'accéder à la forêt par une petite voie piétonne. Nous allons reconstituer le nombre de places de parking à l'identique, en espérant que cet effort environnemental sera suivi d'un comportement écocitoyen et incitera ainsi les parents et enseignants à venir à pied. L'école sera également plus grande. Nous compterons 12 classes élémentaires et 6 classes maternelles. La création d'un centre petite enfance se justifiait par un besoin accru de gardes d'enfants dans les années à venir avec la construction engagée de nouvelles habitations. Ce centre va permettre d'augmenter l'offre avec la création de 60 berceaux et d'accueillir tous les services de la petite enfance, y compris ceux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

La Haute Qualité Environnementale était une des orientations essentielles du projet...

Toutes nos constructions actuelles prennent en compte les normes environnementales, mais celle-ci est la première d'importance. Le nouveau bâtiment sera équipé de cellules photovoltaïques pour la production d'électricité, de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et de terrasses végétalisées pour retenir l'eau de pluie. L'eau ainsi absorbée ne sera pas rejetée dans les assainissements, mais s'écoulera progressivement dans la nature. D'autre part, nous n'allons pas installer de système de climatisation. Une ventilation naturelle permettra de rafraîchir l'air sans produire de gaz à effet de serre. Enfin, la façade sud (côté ville) sera protégée par un écran végétal. La présence d'arbustes à feuilles caduques permettra l'été d'isoler le bâtiment, et l'hiver de laisser passer la lumière.



Focus...

**Extrait d'un journal
de 1960,
«les Nouvelles
de Versailles»**

«Pour la première fois depuis qu'il est Premier Ministre, M. Michel Debré, qui avait à ses côtés M. Louis Joxe, ministre de l'Éducation Nationale, M. Pierre Sudreau, ministre de la Construction et M. Pierre Messmer, ministre des Armées, a présidé, samedi dernier, une manifestation qui avait pour cadre une commune de Seine-et-Oise.

Une nouvelle école moderne de trente classes, baptisée «Jean Mermoz» était, en effet, inaugurée à Vélizy-Villacoublay. (...), les personnalités présentes visitèrent les classes aux couleurs claires et riannes, de cette école, selon les propres paroles de M. Wagner (...). Et d'ajouter : «Ce nouveau groupe scolaire est le symbole même de l'expansion de notre commune.(...)».

Historique du site : il était une fois une école...

Inaugurée le 17 septembre 1960 par Michel Debré (Premier Ministre), Pierre Messmer (Ministre des armées), Louis Joxe (Ministre de l'Éducation nationale) et Pierre Sudreau (Ministre de la Construction), l'école Jean Mermoz effectue sa première rentrée des classes, la même année.

À l'époque, les écoles ne sont pas encore mixtes. Alors que les garçons sont scolarisés à l'école Ferdinand Buisson, le nouvel établissement accueille, quant à lui, uniquement les filles avec 27 classes pour l'école primaire, et quelques classes maternelles.

«Les classes disponibles dans les groupes scolaires du plateau permettent de voir l'avenir sans inquiétude pour nos enfants, même quand les premiers immeubles d'habitation du projet en cours seront réalisés et occupés», souligne alors le Maire adjoint, M. Frantzen.





Un projet moderne dédié à l'enfance

L'axe fort du parti architectural de l'opération : transformer la disparité des zones juxtaposées (secteurs d'habitations collectives et pavillonnaires, centre commercial, forêt) en un quartier diversifié. Le nouvel îlot Mermoz proposera un parvis, « une place urbaine active qui desservira les entrées des trois équipements ». L'organisation des axes de circulation, des espaces extérieurs et l'implantation d'arbres et végétaux contribueront à l'articulation cohérente et harmonieuse de l'ensemble.

De la nature au bâti... : une question d'environnement

Finies les ruptures visuelles entre deux espaces : l'un urbanisé, l'autre végétal... L'îlot à travers plusieurs aménagements d'espaces verts à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (arbres, patios, plantes grimpantes, jardins...), glisse lentement vers la forêt.

Le traitement de la lumière naturelle avec notamment des parois d'éléments verriers translucides, ou artificielle avec l'implantation de luminaires écologiques concourra à créer des espaces agréables à vivre. « L'ambiance générale bleutée sera interrompue ponctuellement par une lumière blanche,

pour la mise en valeur des végétaux. », précise l'un des architectes du Cabinet. Plus chaude, plus dorée ou plus blanche, la lumière jouera avec les différents volumes afin de les mettre en valeur...

Le parti urbain a été de privilégier un accès facile des usagers aux crèches et aux écoles. « Dans le contexte particulier d'un programme fortement lié à l'enfance, les espaces publics se doivent d'être particulièrement étudiés pour sécuriser la diversité des déplacements : celles des piétons et des véhicules... ».

Le nouveau Groupe scolaire

Totalement moderne et aux normes d'accessibilité, le nouveau groupe scolaire comprendra 12 classes élémentaires et 6 classes maternelles (contre 8 classes élémentaires et 5 classes maternelles, auparavant).

Caractérisé par un traitement architectural spécifique, l'ensemble propose des salles de classe et des dortoirs, côté ouest, protégés à la fois du bruit des cours de récréation et d'un ensoleillement direct. Desservi par 2 escaliers

et 2 ascenseurs à chaque extrémité, le bâtiment dispose également d'un restaurant scolaire. Les cours de récréations modulables, l'une pour la maternelle, l'autre pour la primaire, offrent des zones de jeux calmes et de ballons. Le centre de loisirs maternel occupera également les locaux de la maternelle, les mercredis et durant les vacances scolaires. Mitoyens aux établissements, des logements seront aménagés pour accueillir les différents personnels...

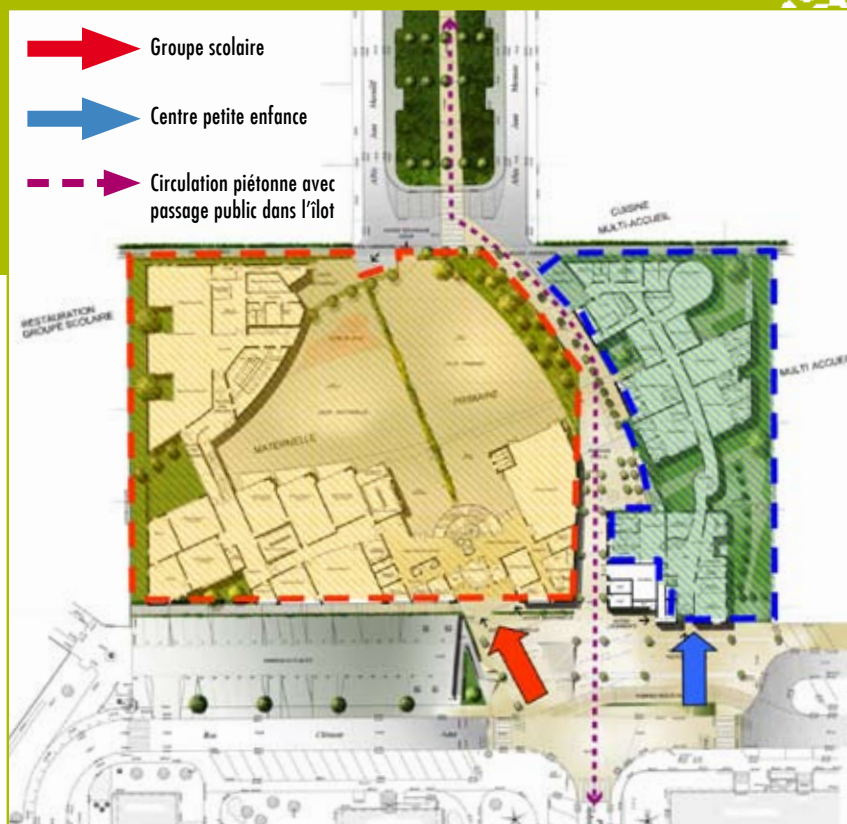
Vue de la cour intérieure

Présentation du projet

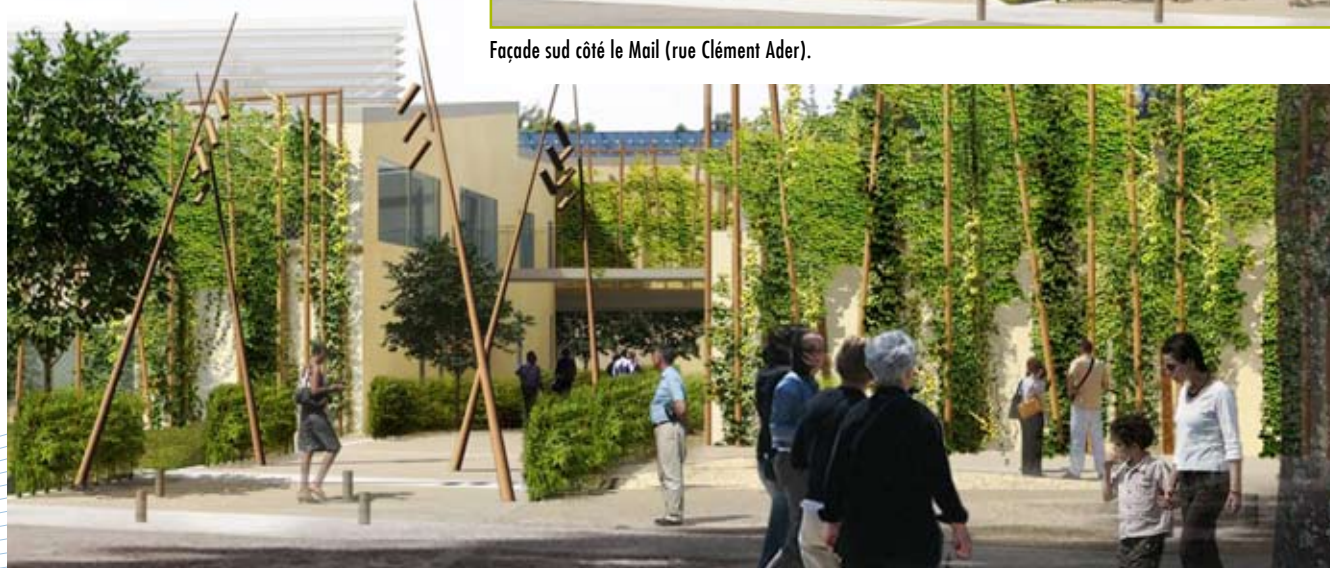
Le centre petite enfance

Avec l'accueil du Centre Petite enfance, le Multi-accueil, la halte-garderie, la crèche familiale, le Relais Assistante Maternelle (RAM), la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la ludothèque, la Petite enfance dispose ici, d'un espace qui lui est entièrement dédié. C'est par un cube géant, en écho à nos jeux d'enfants, que se trouve l'entrée de l'administration de la crèche Multi-accueil et la halte-garderie. La PMI et la ludothèque seront situées à l'étage. À l'extérieur, un long cheminement conduit les parents et leurs tout-petits vers les salles d'activités, à proximité desquelles se trouvera le RAM. « Ce cheminement est ponctué de jeux d'ambiance qui attirent le jeune enfant et propose des lieux différents où l'activité de l'enfant et son entrée dans la crèche peuvent s'effectuer, dès ces espaces communs », soulignent les concepteurs. L'endroit se veut ludique, mais aussi magique ! Au détour des bâtiments, entre les jardins, un kiosque vert et rafraîchissant proposera un espace de jeu en rez-de-chaussée et un jardin d'hiver à l'étage...

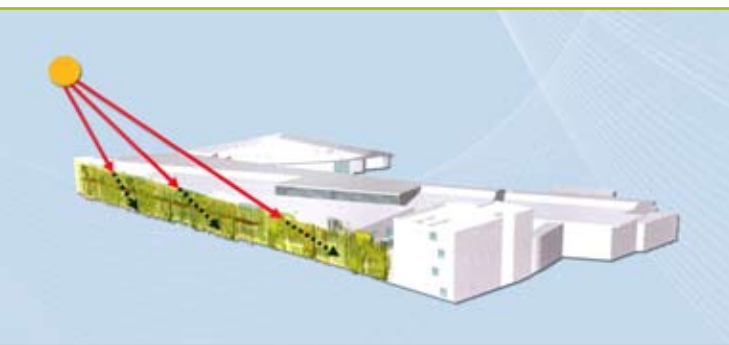
Traversée piétonne en direction de l'allée Jean Mermoz.



Façade sud côté le Mail (rue Clément Ader).



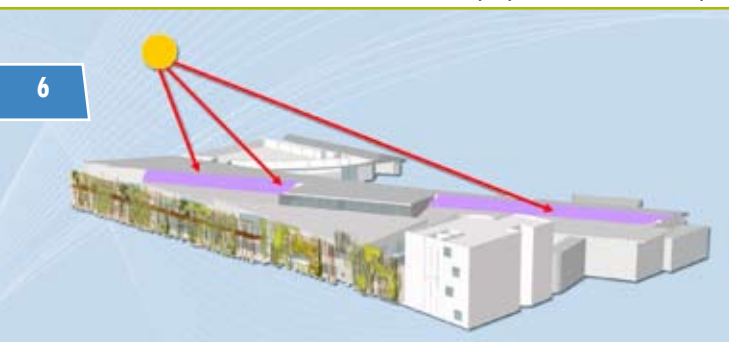
La Haute Qualité Environnementale (HQE) : un choix citoyen en faveur d'une politique de développement durable



Filter solaire et apport d'air frais en façade sud par écran végétal.



Production d'énergie par 460 m² de capteurs photovoltaïques.



Production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité a souhaité que la démarche environnementale soit l'un des axes forts de ce projet. À ce titre, un Responsable Qualité Environnement a intégré l'équipe de conception pour les études techniques. Plusieurs objectifs ont été fixés par le maître d'ouvrage (la municipalité) : calcul de la gestion des eaux pluviales, des consommations eaux sanitaires, estimation des facteurs de lumière du jour et du confort thermique d'été, analyse du choix des matériaux...

Engagé dans une charte «Chantier propre», le chantier, dit à faible impact, s'inscrit également dans cette démarche, avec les points de vigilance suivants : gestion des déchets de construction, consommation d'énergie et d'eau propre au chantier, risque de pollution de l'air, de l'eau et des sols, nuisances aux riverains...

La conception environnementale du bâtiment propose également des aménagements et des choix spécifiques, notamment son orientation dans le but d'optimiser la productivité des installations photovoltaïques. L'isolation des murs, toitures, planchers... sera particulièrement soignée afin de limiter les déperditions d'énergie. Des installations techniques performantes, notamment en matière de chauffage et de protections solaires, permettront des économies d'énergie et offriront un confort aux usagers.

Dans les bureaux et salles de classe, dans les sanitaires et sur certaines zones de circulation des piétons, l'éclairage sera géré par des détecteurs de présence et/ou des modulateurs de puissance en fonction de la lumière du jour... La HQE a trouvé avec ce nouveau complexe, un de ses plus beaux fleurons...

Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage et l'entretien extérieur.





Retenu pour réaliser l'équipement, le Cabinet d'architecture Monique Labbé nous parle du projet...

Les enjeux posés par la reconstruction du futur ensemble pour l'enfance de l'îlot Mermoz sont multiples... Situé entre deux quartiers très différents, le futur équipement doit devenir un lieu public fédérateur grâce à la création d'un vaste parvis, tout en assurant la fluidité entre le quartier du centre commercial Le Mail et celui de la forêt avec l'aménagement d'un passage pour les piétons.

L'îlot Mermoz est un lieu de transition entre la ville (immeubles collectifs puis maisons individuelles) et la forêt, au bord de la ville. Une telle situation est rare ! Très vite, l'idée s'est imposée à nous d'une façade principale qui, orientée au sud, donnant sur le futur parvis, annoncerait, la présence forte de la forêt domaniale de Meudon, distante d'une centaine de mètres.

De la dimension technique à la dimension onirique...

Le programme technique était particulièrement exigeant sur les performances environnementales, nous avons donc, dès les premiers croquis, mobilisé une équipe pluridisciplinaire (ingénieurs du bâtiment, de l'environnement, économiste, spécialiste de la sécurité). Dans ce cadre, l'image symbolique et l'exigence environnementale ont rapidement trouvé sens et cohérence pour la façade principale, avec la création d'une grande résille végétale.

De la même façon, nous avons souhaité donner une unité à l'équipement en concevant une toiture unique, telle une grande aile protectrice. Cette aile, avec ses 450 m² de panneaux photovoltaïques, permettra la production d'électricité de 119 000 kwh/an et assurera 50 % de la consommation d'eau chaude. De plus, sa forme est étudiée pour réduire la consommation de chauffage.

« Un lieu... où il fera bon vivre et grandir »

450 m² d'aire de jeux calmes seront aménagés de plain-pied avec les locaux de l'école primaire, au niveau du premier étage. En donnant cette fonction supplémentaire aux terrasses disponibles, le programme a trouvé une organisation fluide dans une géométrie harmonieuse.

Le projet s'est donc structuré sur ses quatre dimensions essentielles : sa localisation urbaine, sa technicité environnementale, son organisation spatiale conforme au programme et sa dimension onirique, avec un fil conducteur fort : l'évocation diffuse et multiple de la «forêt». Un arbre authentique, planté au niveau de l'entrée, trait d'union entre le haut et le bas, révèle la troisième dimension verticale et donne aux enfants une perception des volumes et de la liaison entre les niveaux. Cet apprentissage très formateur pour l'enfant, l'aide à se situer, à s'orienter, à se repérer. La mise en scène de la lumière naturelle zénithale, partout recherchée dans le bâtiment, viendra enrichir cette évocation.

De l'autre côté du parvis, un cube géant marqué d'un petit nuage identifie l'équipement dédié à la petite enfance. La nuit, un éclairage architectural permettra de mettre en valeur parvis et équipements.

Notre objectif est de donner dans les délais impartis, un lieu riche dans la diversité de ses aspects, et simple à utiliser : un lieu pour l'éducation des enfants où il fera bon vivre et grandir...